

APPROBATION

4

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
communautaire en date du 29 Juin 2021 approuvant la
modification simplifiée du plan local d'urbanisme.

Le Président,

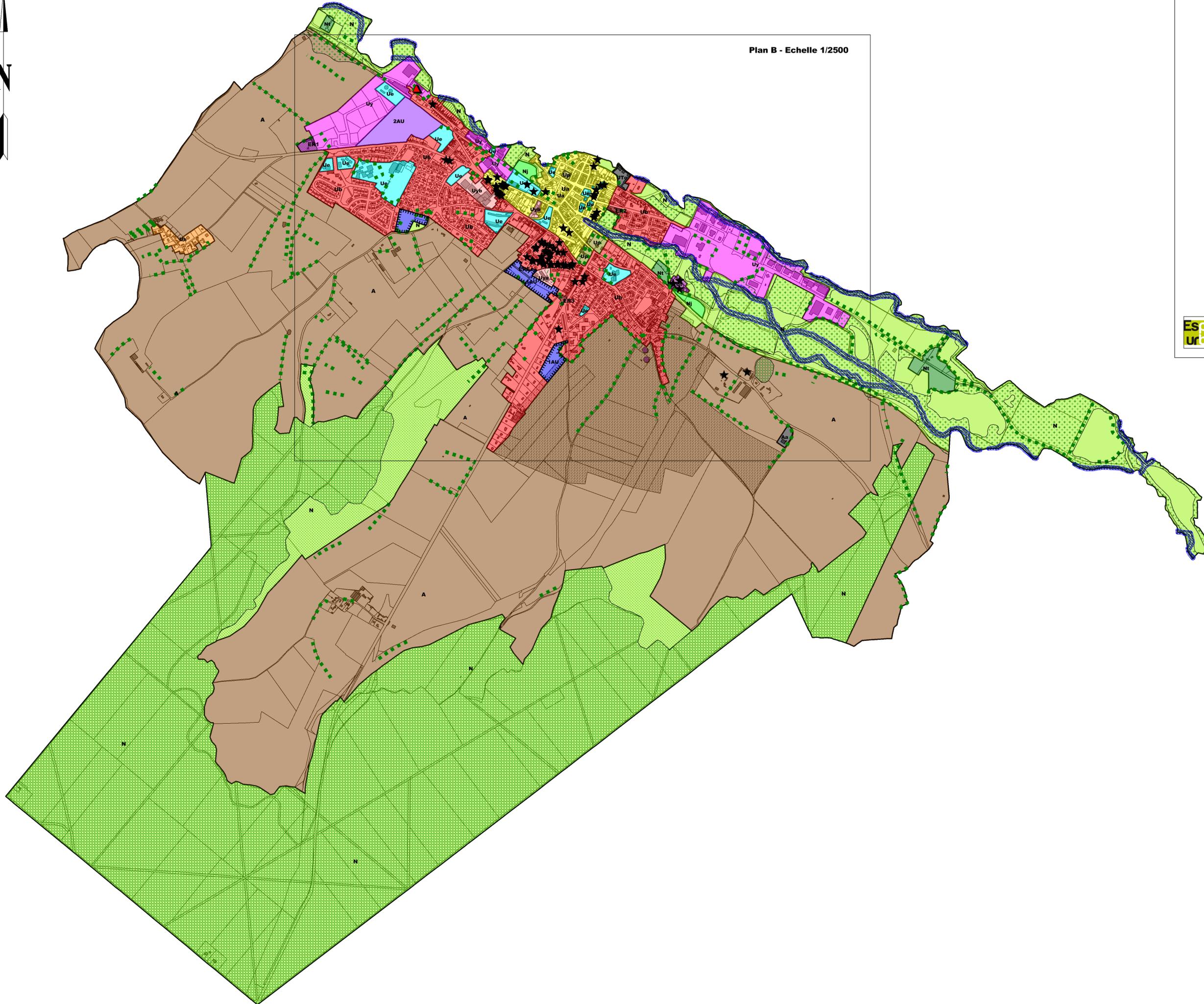
PLAN DE ZONAGE

Plan A - Echelle 1/7 000ème



SARL Espac'urba
Etudes et conseils en urbanisme
2, Rue Georges Chekroun - BP 4 - 76340 Blangy sur Bresle
Tél : 02 32 97 11 91 - Email : courriel@espacurba.fr

Plan B - Echelle 1/2500



Zonage

- Ua: Zone urbaine du centre bourg
- Ub: Zone d'habitat résidentielle
- Ue: Zone d'équipements publics
- Up: Zone de protection du patrimoine
- Ut: Zone de tourisme et de loisirs
- Uy: Zone d'activités économiques
- Uya: Zone d'activités économiques Profret
- Uyb: Zone d'activités économiques
- UT: Zone urbaine culturelle et de loisirs
- 1AU: Zone de développement d'habitat
- 2AU: Zone de développement commercial
- A: Zone agricole (Aa - STEGAL)
- N: Zone naturelle
- Nj: Zone naturelle de Jardin
- Nt: Zone naturelle de tourisme et de

Prescriptions réglementaires

Emplacements Réservés (bénéficiaire: commune)

- ER1: CCIABB
- ER2: Parking+parc paysager
- ER3: Création de parking
- ERS: Création d'une voirie
- Espaces Boisés Classés au titre de l'article L.113-2 du code de l'urbanisme
- Protections des zones humides au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Protection des prairies calcicoles au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Protection de la rivière et de ses berges (10 mètres), répertoriées en Natura 2000, au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Localisation du site Basol "La Fonderie"

Enjeu environnemental

Source ARS 76

- Point de captage
- Périmètre rapproché de captage d'eau potable